Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un partenariat pour une mutuelle intercommunale

Publié le : Vendredi 28 Novembre 2025 07:35
Clics : 588

Dans le cadre de son contrat local de santé 2025-2029, la communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées s'est engagée à lutter contre le non-recours pour les personnes éloignées du soin.

On constate, en effet, que les tarifs des contrats individuels de complémentaires santé sont élevés et en augmentation constante : pour l'année 2024, la Mutualité Française a annoncé une augmentation moyenne de + 8,1 % des cotisations pour les mutuelles. Aussi, de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.
Sur notre territoire, 1400 personnes seraient sans mutuelle, et au moins 17 000 personnes sans mutuelle obligatoire (retraités, jeunes, entrepreneurs indépendants, …).
Pour apporter une aide à ces habitants, la communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de conclure un partenariat pour l'obtention de tarifs et de garanties préférentiels dans l'intention de mettre en place une couverture santé territoriale négociée avec comme objectifs :
D'améliorer l'accès aux soins de santé dans la proximité ;
De bénéficier d'une complémentaire santé offrant des soins de qualité à un tarif attractif ;
De permettre la souscription / l'adhésion à tout résident et/ou personne exerçant une activité professionnelle sur le territoire intercommunal, non soumis à un contrat collectif obligatoire.

Cahier des charges et modalités de consultation :

Phoca PDF